Module 9: Passation de marché

Unnamed area

Passation de marché

Unnamed area

Définition de passation de marché

Tout processus interne permettant d'acheter/d'acquérir

Services

Fournitures

Travaux

Proportionalité | Transparence | Compétition équitable: / participation en termes égale | Non-discrimination

Unnamed area

2 Procédures de passation de marché

Annex IV - Passation de marchés par les bénéficiaires de subventions

Soit vous utilisez vos propres règles ou soit vous utilisez le PRAG

NE POUVEZ PAS

Unnamed area

3 Règle de nationalité

Cela concerne la nationlaité des consultants et des compagnies que vous allez sélectionner dans le cadre d'un appel d'offre de service, founiture ou travaux

Peuvent-il provenir de n'import quel pays?

Règle de participation aux procédures de passation de marché et d'octroi de subventions A2a

Vous devez avoir une approche systématique

a2a_ecprogrammes_eligibility2014_20...

Vous devz vérifier la nationlaité de la comapgnie

2 Vous devez vérifer sous quel instrument financier découle votre subvention?

3 Vérifier si la compagnie est autorisé à participer

Instrument Coopération au Developpement
Regardez les points (d) et (f)

Point (d)

$\sqrt{\frac{x}{y}}$ = (4 + 5 + 6 + 7) - G20 groupes

- Inde
- Indonesie
- Brazil
- Chine
- Afrique du Sud

Point (f)

Etats membres de l'OCDE Appendixe 9

SI

Subvention + Contrats de services ...sont MISE EN OEUVRE

Picture not available

un pays moins avancé — Appendixe 4

un pays pauvre lourdement endetté (PPLE) — Note de bas de page 4

Unnamed area

4 Règle d'origine

Concerne les biens et les fournitures que vous allez acheter

La même règles que celle de la nationalité est applicable

Valeur de la fourniture	Règle d'origine	Le certificat d'origine
① Inferieur 5 000 €	Peut provénir de n'importe quel pay	PAS besoin de certificat
② > 5 000 € and < 100 000 €	Peut provénir de n'importe quel pays	Certificat est nécessaire
③ > 100 000 €	La règle du document a2a est applicable	Certificat est nécessaire

Règle d'origine — Se référer au montant des fournitures (donc au total de la ligne budgétaire) (voir note de bas de page n°1 de l'annexe IV du contrat de subvention

Le certificat d'origine — Se référer aux équipements + véhicule dont **le cout unitaire est supérieur à 5 000 Euro** (voir section 2.2 paragraphe 2 de l'annexe IV du contrat de subvention)